

Tp 494p/12

SOCIÉTÉ NATIONALE  
DES ANTIQUAIRES  
DE FRANCE

DISCOURS DE M. ERNEST BABELON

PRÉSIDENT SORTANT

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE DU 8 JANVIER 1902



PARIS  
C. KLINCKSIECK  
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ  
11, RUE DE LILLE, 11

Bibliothèque Maison de l'Orient



135085

# DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

DANS LA SÉANCE DU 8 JANVIER 1902

Par M. E. BABELON, président sortant.

---

« Mes chers Confrères,

« Depuis un siècle bientôt, à pareil jour, celui d'entre vous auquel vous avez délégué la haute et honorable mission de présider vos réunions hebdomadaires prend la parole pour vous exprimer sa gratitude, jeter un regard d'ensemble sur les travaux accomplis durant l'année de sa magistrature expirante, rappeler la mémoire de ceux que la mort vous a ravis, procéder à l'installation du Bureau nouvellement élu. Il ne saurait y avoir rien de changé à ce programme de toutes les séances présidentielles, et, puisque c'est mon tour aujourd'hui, souffrez que je vous adresse, en reconnaissance de vos bienveillants suffrages qui resteront l'orgueil de ma vie, des remerciements qui, pour être les mêmes que ceux que vous avez déjà tant de fois entendus, ne sont ni moins cordiaux ni moins sincères.

« Il y a pourtant aujourd'hui, je me hâte de l'ajouter, un changement heureux au protocole de la plupart des précédentes années, et cette diversion, je souhaite de tout cœur de l'inaugurer pour une longue période : c'est que je n'ai eu à prononcer l'oraison funèbre d'aucun de nos membres résidants et que je n'ai point le pénible devoir de vous retracer

la carrière d'un confrère disparu. Un pareil bonheur n'était échu à aucun de vos présidents annuels depuis 1894, et, en le constatant, j'étais amené à m'apercevoir combien le fait est, hélas! anormal, puisque c'est en 1886 que vous m'admettiez le 45<sup>e</sup> sur notre liste, et je m'y trouve présentement inscrit le 19<sup>e</sup>; quinze années ont suffi pour amener ce changement. Mais pourquoi parler de statistique funèbre quand nous avons à nous réjouir de n'avoir vu tomber personne? N'est-ce pas une ingratitude envers le sort aimable et clément? Le siècle dont nous venons d'enterrer la première année commence bien pour nous : bornons-nous donc à accueillir ce présage de bon augure, et sans qu'il soit besoin, — ce qui ne serait plus de mode, — d'accomplir de solennels sacrifices aux dieux, formons à l'intention de chacun d'entre nous ces *vota quinquennalia, decennalia, vicennalia* même, que les Romains célébraient *pro salute Caesaris*, et dont les médailles impériales nous ont gardé le si fréquent souvenir.

« Que ne puis-je faire la même constatation et formuler les mêmes vœux pour les associés correspondants de notre Société! Pas plus que dans les années précédentes, la destinée jalouse n'a épargné leurs rangs où se sont produits des vides à jamais regrettables. L'un de ceux qui, en province, nous faisaient le plus d'honneur, Célestin Port, est décédé dans les premiers jours du mois de mars. Né en 1828, Célestin Port était déjà un vétéran de l'érudition lorsqu'en 1875, sur le rapport de Jules Quicherat, son maître à l'École des chartes, il entra dans notre Compagnie. Archiviste de Maine-et-Loire à partir de 1854, c'est à Angers que s'écoula toute sa laborieuse carrière, au sein du riche dépôt confié à sa garde, et d'où il sut tirer les éléments des principaux ouvrages qui devaient, en 1887, lui ouvrir les portes de l'Institut, comme membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Beaucoup d'entre vous ont consulté les volumes dans lesquels il a dressé l'inventaire analytique des Archives départementales de Maine-et-Loire et des Archives communales d'Angers, son *Cartulaire de l'hôpital de Saint-Jean*, son *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, toujours cité comme

un modèle de bonne ordonnance, de recherches étendues et approfondies. Vous avez connu aussi en Célestin Port le polémiste ardent, auteur discuté de la *Vendée angevine* et de la *Légende de Cathelineau*. Ces écrits variés n'empêchèrent pas le savant archiviste d'adresser, de temps à autre, à notre Société, sur des antiquités diverses de l'Anjou, de brèves notices dont notre *Bulletin* porte la mention à partir de 1877.

« M. le comte de Puymaigre, auquel vous avez ouvert vos rangs dès 1862, était un Lorrain de vieille souche, contraint par les événements de 1871 de se fixer à Paris. Il fut l'ami constant de notre bienfaiteur Auguste Prost, son compatriote. Fin lettré et doué d'une vive imagination, après avoir débuté par des productions purement littéraires et poétiques, il se consacra à des recherches sur l'ancienne littérature de sa province. Son volume sur les *Poètes et romanciers de la Lorraine* (1848), ses études critiques sur Gauthier de Metz, sur le poème de *L'image du monde* et sur les anciens chants populaires du pays messin le signalèrent comme érudit. Mais, à côté des traditions de la Lorraine, il se fit une spécialité de la connaissance de l'ancienne littérature espagnole, et, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il était un des rares Français s'occupant des choses de l'esprit, pour lesquels le mot célèbre : « Il n'y a plus de Pyrénées » était une réalité. Son livre, *Les vieux auteurs castillans* (2 vol. in-8<sup>o</sup>, 1862 et 1863), est une histoire de la littérature espagnole au moyen âge, dans laquelle il fait ressortir, avec une rare pénétration de critique, l'influence de cette littérature sur celle du midi de la France, spécialement dans ce qu'il appelle les romans du cycle carolingien. Un autre ouvrage, complément de celui-là : *La cour littéraire de don Juan II, roi de Castille* (2 vol. in-8<sup>o</sup>, 1873), valut à notre regretté confrère le titre de membre étranger de l'Académie de Madrid. Le comte de Puymaigre a consacré les dernières années de son active carrière à la publication des souvenirs de son père sur l'Émigration et la Restauration. Il n'a guère pris part que deux ou trois fois aux travaux de notre Société, mais il me sera bien permis de rappeler que j'ai eu personnellement l'avantage, il y a un certain nombre d'années, de le rencon-

trer souvent à la Société bibliographique, où la conversation spirituelle autant que savante de ce noble vieillard a laissé dans mon esprit un ineffaçable souvenir.

« Comme le comte de Puymaigre, M. Henri Meyer appartenait à l'une des deux provinces que l'abus de la force et le mépris du droit des gens nous ont arrachées. Il fut un de ces industriels alsaciens qui n'hésitèrent pas, en sacrifiant leurs intérêts, à demander à la mère patrie un asile que, jusqu'à la fin, il considéra comme temporaire. C'est ainsi qu'il devint l'un des principaux associés de la fabrique de tissus d'Ourscamp, près de Noyon. Numismate éclairé et perspicace, sa collection de monnaies royales et seigneuriales de France est une des plus belles qui aient jamais été formées. Le catalogue méthodique qu'il en a publié en 1890 est un répertoire de pièces choisies, souvent inédites et historiquement intéressantes. Il y établit des rapprochements caractéristiques, fruit de fines et judicieuses observations, entre les monnaies de nos rois et le monnayage féodal contemporain. M. Meyer, qui s'affilia à notre Société en 1891 et s'était, depuis quelques années, retiré à Paris, assistait assez fréquemment à nos séances, où, peut-être, sa réserve et sa modestie trop grandes ne permirent qu'à ses intimes d'apprécier son réel savoir autant que la droiture et la fermeté de son caractère.

« M. Émile Lambin, ancien commissaire de police, était notre associé depuis 1893. Instruit, lisant beaucoup, il avait toujours eu, en amateur, la passion de la curiosité; mais, à partir du jour où, par sa retraite, il fut devenu plus libre de son temps, il se mit à étudier, à un point de vue original, l'archéologie religieuse de l'Ile-de-France. De ses notes et de ses croquis sont nées de judicieuses causeries insérées dans la *Semaine des constructeurs* à partir de 1890. Sa *Flore gothique*, en particulier, contient d'utiles remarques sur l'ornementation et la sculpture florales du moyen âge. M. Lambin avait entrepris, dans ces dernières années, de donner des conférences populaires sur l'archéologie et les monuments de Paris et de ses environs, idée généreuse qui pourrait être féconde et mériterait d'être reprise et encouragée.

« C'est le 10 octobre 1877 que M. Léon Maxe-Werly fut élu associé correspondant de notre Société pour le département de la Meuse. Ses premiers travaux archéologiques remontent à l'année 1862, date de son *Essai sur la numismatique rémoise*. Fils de ses œuvres, travailleur obstiné, passionné dès l'enfance pour tout ce qui touchait aux anciens souvenirs de sa province, L. Maxe-Werly apporta dans ce genre de recherches l'esprit d'ordre et de méthode dont il était doué au plus haut degré, et auquel il se plaisait, d'ailleurs, à attribuer en grande partie le succès de sa carrière commerciale. Il recueillit les monnaies gauloises et féodales de sa région et forma une importante collection de poids monétaires du moyen âge et de médailles religieuses. Ses cartons et albums de dessins et de documents de toute nature, qu'il n'a cessé d'augmenter jusqu'à son dernier jour, sont précieux pour l'histoire de la Champagne, de la Lorraine et en particulier du pays de Bar, sur lequel il concentrait plus directement ses efforts. Les sites antiques de Bovioles, de Naix, de Grand, du Châtelet, les ruines des environs de Reims, de Bar-le-Duc, de Châlons furent fouillées et souvent visitées par notre confrère, qui fit connaître le résultat de ses investigations dans divers recueils, au nombre desquels nos *Mémoires* et notre *Bulletin* occupent le premier rang. La numismatique gauloise lui est redevable de plusieurs dissertations. Sa *Numismatique de Remiremont et de Saint-Dié* (1879, in-8°) est une monographie comme chacune de nos villes devrait en posséder. Son dernier mémoire est consacré à l'histoire de l'ornementation du foyer, depuis la Renaissance (*Bulletin archéol. du Comité des travaux historiques*, 1895). Plaques de fonte à sujets historiés, tels que scènes bibliques, mythologiques ou pastorales, inscriptions, devises, armoiries, statues, tableaux, portraits de famille, tous les ornements de la grande cheminée domestique, dans les châteaux ou chez les bourgeois d'autrefois, rassemblés par notre confrère, retracent, sous sa plume, un côté, secondaire sans doute, mais curieux et peu connu, de l'histoire de l'art et des mœurs de l'ancienne France.

M. Maxe-Werly ne s'arrête qu'au seuil des temps contemporains, à ce décret du 22<sup>e</sup> jour de l'an II de la République, par lequel la Convention ordonne que « les propriétaires des « maisons, et, à leur défaut, les locataires ou fermiers sont « tenus, sous un mois pour tout délai, de faire retourner « toutes les plaques de cheminées ou contre-feux portant des « signes de la féodalité ou l'ancien écu de France; le tout « provisoirement et jusqu'à ce qu'il ait été créé des fonderies « en nombre suffisant dans toute l'étendue de la République. »

« Jusqu'à ce que la maladie vint le clouer sur un lit de souffrances, d'où l'on peut dire que la mort l'a délivré, notre sympathique confrère tenait à assister assidûment à nos séances; il y écoutait avec conscience toutes les communications, comme un sage qu'il était, qu'un antiquaire, même spécialisé dans un domaine restreint, a toujours profit à se tenir au courant de ce qui se passe dans les champs d'études voisins du sien et qui, en apparence, lui sont étrangers.

« M. René Le Cerf était entré dans nos rangs le 3 juin 1891 comme associé correspondant pour le département des Côtes-du-Nord. Député de ce département, il eut la malchance d'être blessé assez grièvement, au Palais-Bourbon même, dans cette séance mémorable où un anarchiste lança sur les députés la bombe qui devait provoquer ce mot désormais célèbre : « Messieurs, la séance continue ! » Parmi les publications de M. Le Cerf, celle qu'il a intitulée : *Le général d'une paroisse bretonne au XVIII<sup>e</sup> siècle* (1888, in-8°) présente, d'après des documents contemporains, le vivant tableau de l'état social des habitants d'une paroisse demeurée encore sous le régime féodal en plein XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans deux autres mémoires : *Le tumulus de Motennec-Guen et le souterrain de Bernouë* (1889, in-8°) et *Le souterrain du Blot, à Castelrue en Saint-Guen* (1891, in-8°), M. Le Cerf décrit les fouilles qu'il a exécutées dans des cavernes préhistoriques et des sépultures gauloises et gallo-romaines. Ces rapports sont présentés avec une méthode et une précision qui font regretter que

notre confrère, absorbé par d'autres soucis, n'ait pu se consacrer plus complètement à des recherches pour lesquelles il se passionnait et qui l'amènèrent parmi nous.

« Suivant la loi naturelle de toute association prospère, en même temps que nous avons à déplorer la perte des correspondants distingués dont je viens de rappeler les noms, nos rangs se grossissaient de confrères nouveaux auxquels je suis heureux d'adresser un souhait de bienvenue.

« Dans notre première séance de 1901, nous avons élu comme membre résidant M. Pallu de Lessert, pour remplacer le regretté Samuel Berger, décédé au cours de l'année précédente. Nos nouveaux associés correspondants sont, dans l'ordre de leur admission :

« MM. Jean de Foville, attaché au Cabinet des médailles; C. Boulanger, à Péronne; Louis Serbat, à Valenciennes; le comte Florian de Kergorlay, à Fosseuse (Oise); André Joubin, chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier; Paul Gusman, à Paris; Jean Guiffrey, attaché au Musée du Louvre; le comte Olivier Costa de Beauregard, à Sainte-Foy (Seine-Inférieure); Paul Perdrizet, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy; André de Ridder, professeur adjoint à la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence; J. Zeiler, à Jurançon (Basses-Pyrénées); Victor de Swarte, trésorier-payeur-général du département du Nord; le baron Joseph du Theil, à Saint-Momelin (Nord); Roger Grand, archiviste du département du Cantal; Raymond Kœchlin, à Paris.

« Nous avons en outre élu deux associés correspondants étrangers : MM. Franki-Moulin, en résidence à Toulon; Seltman, en Angleterre.

« Cette liste de confrères nouveaux est courte, Messieurs; trouvez-vous qu'au point de vue du recrutement et de la prospérité de notre Société elle soit ce qu'elle devrait et pourrait être? Dans notre première séance de janvier 1891, l'un de mes prédécesseurs, M. le commandant Mowat, constatait que le chiffre de nos confrères départementaux était de 267, et il exprimait le regret qu'il ne fût pas plus considérable. Aujourd'hui, c'est-à-dire onze ans plus tard, il n'est que de 278. Vous conviendrez avec moi que cette pro-

gression de un par an est insuffisante. L'année dernière, en déposant son rapport annuel sur les finances de la Société, notre trésorier, toujours vigilant, nous adressait à ce sujet un confraternel avertissement, faisant ressortir que l'accroissement de nos charges et de nos dépenses n'a pas toujours pour contrepois la progression du nombre de nos associés correspondants. Croirait-on qu'il y a encore treize départements dans lesquels notre Société n'a point de représentant, et que nous n'avons aucun confrère en Algérie? Je compte, en outre, vingt départements qui n'ont qu'un seul associé correspondant, et encore, parmi ces vingt confrères, il en est bien une douzaine qui ne sont guère provinciaux que sur nos listes : leur double adresse, l'une à Paris, l'autre dans leur département, me donne à penser, aussi bien que leur assiduité à nos séances, — ce dont je ne saurais que les féliciter, — me donne à penser, dis-je, qu'ils ne représentent guère leur département que de nom.

« Il y a donc, en fait, encore plus de trente départements avec lesquels la Société nationale des Antiquaires de France n'est pas en contact direct; mais, scandale plus grand encore, je crois bien que, si je vérifiais les présentations d'associés correspondants qui nous ont été faites dans les vingt dernières années, par exemple, je serais amené à constater qu'il est des membres résidants qui n'ont peut-être à leur actif aucune présentation.

« Je suis persuadé pourtant qu'un grand nombre de professeurs de nos Universités provinciales, de conservateurs de nos Musées, d'archivistes, de bibliothécaires, d'amateurs éclairés des objets d'art ancien n'attendent que l'invitation qui pourrait leur en être faite pour s'enrôler sous notre bannière. Notre Société, en effet, jouit au dehors d'un prestige légitime que lui ont conquis ses travaux, ses traditions, la renommée scientifique d'un grand nombre de ses membres. Est-il un champ d'études plus beau que le nôtre et plus digne d'attirer et de captiver tous ceux qui écrivent sur l'archéologie et l'histoire de la France ou qui recueillent avec intelligence les épaves de son passé? Comme ils furent bien inspirés les fondateurs de notre association, en lui donnant

pour programme de cultiver le sol sacré de la patrie, et cela, à une époque où les regards de tous, savants, artistes, littérateurs, étaient presque exclusivement dirigés du côté de la Grèce et de Rome; à une époque où il était de mode de dire « la nuit du moyen âge, » tellement épaisses étaient les ténèbres qui obscurcissaient l'esprit de ceux qui s'exprimaient de la sorte! Chacune de nos réunions est comme un tacite hommage à notre passé national, *Gloriae majorum*, et, plus qu'aucune autre peut-être, notre Société a contribué à démontrer, au xix<sup>e</sup> siècle, que ceux qui ont fait la France, lancé dans l'espace, avec une hardiesse insoupçonnée de l'antiquité tout entière, les voûtes, les flèches et les tours de ses cathédrales, formé sa langue, la plus belle des langues modernes, n'étaient pas des barbares.

« Voilà pourquoi la Société des Antiquaires de France doit être l'ambition et le centre de ralliement de tous ceux qui s'intéressent, à quelque point de vue que ce soit, à nos origines et à notre histoire. Est-ce que, tout en étant déjà presque séculaire, notre Compagnie n'est pas restée en pleine adolescence, se montrant de jour en jour plus féconde et sans cesse en progrès dans la recherche de la vérité scientifique? Qu'on en juge plutôt par le tableau de notre activité durant l'année qui vient de finir.

« Sur trente-six à trente-huit séances annuelles que comporte le cours de nos réunions hebdomadaires, nous avons eu, en moyenne, quatre communications dans chacune d'elles, c'est-à-dire un total de plus de 140 mémoires, notices ou causeries érudites, plus ou moins développées, sur les sujets les plus variés, depuis les origines de la civilisation gauloise jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, avec des excursions dans d'autres domaines des sciences archéologiques et philologiques.

« Si j'entreprends de classer par groupes généraux cet ensemble imposant, l'époque préhistorique et gauloise sera représentée par MM. Ch. Sellier, le D<sup>r</sup> Capitan, O. Vauvillé, qui nous ont parlé des sépultures gauloises de Pierrelaye, des fouilles de la Commission du Vieux Paris, du dolmen de Vaurezis (Aisne); M. Émile Eude, qu'a frappé la

similitude des noms de la ville française d'Agde et de la ville portugaise d'Agueda, fondées sans doute l'une et l'autre par des marins phocéens; M. d'Arbois de Jubainville, qui nous a présenté des observations d'ordre philologique sur le nom et la nature du dieu Lug; M. Gaidoz, qui a fait ressortir devant nous le rôle de Chuchulaïn dans l'épopée irlandaise; enfin, M. Blanchet, qui nous a signalé des bronzes celtiques des Musées de Châteauroux et d'Issoudun et des statuettes en terre cuite formant supplément au beau recueil qu'il a publié, il y a quelques années, dans les *Mémoires* de la Société.

« Les travaux qui peuvent être rangés dans la période gallo-romaine sont, comme il est naturel, beaucoup plus nombreux. M. J. Toutain s'est livré à l'examen critique des textes d'où l'on avait cru pouvoir inférer qu'il existait des druidesses en Gaule à l'époque romaine; il a fait connaître, par une correction au *Corpus inscriptionum latinarum*, le *pagus Almantica* des Alpes-Maritimes. Un nouveau cachet d'oculiste nous a été décrit par M. Mowat, qui a aussi repris l'étude des inscriptions gravées sur la curieuse statue du Mercure de Lezoux que nous avons tous vue au Petit Palais de l'Exposition universelle. Une nécropole antique à Châlons-sur-Marne; un hypocauste romain à Briançon; des poteries estampillées à Champvert (Nièvre); des ruines romaines auprès d'Antibes; des vases antiques dont le goulot est muni d'une pomme d'arrosoir, ont fait l'objet de communications de MM. Pallu de Lessert, J. Roman, R. de Lespinasse, le vicomte de Rochemonteix, J. Déchelette.

« M. F. Daguin nous a donné le compte-rendu des fouilles exécutées en 1900 sur l'emplacement de Vertillum; M. Lafaye a commenté une inscription romaine de Montbazin (Hérault) et fait passer sous nos yeux, au nom de M. Franki-Moulin, notre nouvel associé correspondant, le dessin de mosaïques trouvées à Villelume, près d'Apt. M. Paul Bordeaux a attiré notre attention sur une sculpture rupestre, de proportions colossales, qu'il a eu l'occasion d'examiner au cours d'une excursion dans le grand-duché de Luxembourg, et M. Blanchet en a déterminé le caractère funé-

raire. Enfin, M. Jadart, continuant une tradition qui n'est pas assez maintenue par nos associés correspondants fixés en province, nous a envoyé de Reims un Mémoire sur les chaussées romaines du pays rémois.

« Nos réunions ont bénéficié également d'un bon nombre de mémoires d'archéologie classique, étrangers à la Gaule romaine. Je remarque, entre autres, celui de M. J. Martha sur le prétendu dieu étrusque Mantus; ceux que M. Michon a consacrés à l'histoire de statues antiques du Louvre; au commentaire d'une inscription grecque chrétienne trouvée en Chypre; à une tête de Constantin, en bronze doré, du Musée de Belgrade. La mention du poète Archiloque dans la Chronique de Paros a été critiquée devant vous par M. Hauvette. Une nouvelle enoché en terre cuite vernissée, au nom de Ptolémée Philopator, nous a été signalée par M. Mowat. MM. Pallu de Lessert, L. Poinssot, le capitaine Espérandieu, Louis de Laigue ont commenté diverses inscriptions romaines. Notre nouvel associé correspondant, M. Perdrizet, nous a envoyé de Syrie une notice sur une inscription grecque qui fournit de nouvelles données sur l'administration des douanes sous l'empire romain. M. Seltman nous a montré, en original, une *sella castrensis* et une enseigne romaine trouvées en Angleterre. M. l'abbé Thédénat, M. de Roumejoux, M. Émile Eude nous ont signalé des spécimens du *lituus* ou trompette militaire romaine, des lampes antiques, un curieux système de construction en briques arrondies. M. Ravaisson a plaidé en faveur de l'établissement, au Louvre, d'un Musée de moulages reproduisant les chefs-d'œuvre de la sculpture antique disséminés en Europe.

« Je ne puis, malgré mon bon vouloir, énumérer toutes les communications de M. Héron de Villefosse, et je me vois contraint de vous renvoyer à la prochaine table des matières de notre Bulletin. Notre confrère ne se contente pas d'être l'un des plus actifs dans les Commissions de la Société, c'est-à-dire parmi ceux qui se dévouent pour les autres : il paie de sa personne avec une juvénile ardeur dans presque toutes nos séances, nous apportant le fruit de ses travaux de

chaque semaine. Tantôt il commente des tablettes d'imprécations magiques trouvées dans des tombeaux, tantôt ce sont des inscriptions grecques ou latines, des statues, des moules à bijoux; ou bien il se fait l'interprète des PP. blancs de Jérusalem, nous communiquant en leur nom un mémoire approfondi sur les guerres des rois de Syrie contre les Juifs et les traces encore visibles de ces luttes terribles à Jérusalem. N'est-ce pas toujours une intéressante leçon dont nous aimons à profiter, lorsqu'il fait passer sous nos yeux et nous explique, pour ainsi dire avant la lettre, les monuments nouveaux dont les vitrines du Musée du Louvre doivent s'enrichir? Je suis sûr d'être votre interprète, Messieurs, en adressant des remerciements particuliers à ce confrère si sympathique et si dévoué.

« L'archéologie africaine a occupé, cette année, comme dans les précédentes, une place importante dans les travaux qui nous ont été présentés. Le P. Delattre et M. Gauckler nous ont tenus, à plusieurs reprises, au courant de leurs belles découvertes à Carthage. M. Cagnat nous a signalé une curieuse description des ruines de *Leptis magna*, imprimée dans le *Mercure galant* de 1694. Il a discuté avec MM. Henry Martin et Pallu de Lessert le sens d'une inscription funéraire de Constantine, mentionnant un *sartor arenarius magister*; il nous a fait connaître, enfin, une inscription en vers mentionnant le proconsul Claudius Hermogena. M. P. Monceaux a tracé pour nous de véritables tableaux de la vie littéraire à Carthage au III<sup>e</sup> siècle, en faisant la critique des textes bibliques connus des Pères africains ou celle des sources littéraires qui nous ont conservé les souvenirs si dramatiques du martyre de saint Cyprien.

« Ce n'est pas moi, Messieurs, comme bien vous pensez, qui omettrais de vous rappeler que la numismatique a été au milieu de vous l'objet d'importants travaux. M. Héron de Villefosse a fait une excursion dans ce domaine en découvrant qu'un médaillon de Pergame représente le grand autel du temple de cette ville; M. Jules Maurice, dans plusieurs mémoires approfondis, a classé et commenté les monnaies de l'époque constantinienne, signalant tout ce que l'histoire

générale et la chronologie des événements politiques peuvent gagner en précision par l'étude minutieuse des émissions monétaires dans chacun des ateliers de l'Empire.

« Les communications auxquelles a donné lieu le moyen âge dans cette enceinte ont été plus abondantes encore que celles qui eurent pour objet l'antiquité, et sur ce terrain, qu'il s'agisse d'archéologie, de diplomatique, de sigillographie, d'histoire littéraire ou politique, je trouve les noms de confrères qui, pour le plus grand nombre, sont sortis de cette glorieuse École des chartes dont la méthode de critique a fini par rayonner et s'imposer au domaine de l'érudition historique tout entier.

« M. le comte de Lasteyrie nous a entretenus des fortifications du château de Gisors, et nous nous sommes élevés, avec M. Stein, contre les restaurations maladroites entreprises récemment, avec de bonnes intentions, d'ailleurs, au vieux château de Nemours. A deux reprises, M. Eug. Lefèvre-Pontalis nous a mis au courant des fouilles qu'il a pratiquées dans la nef de la cathédrale de Chartres. Nous avons été heureux d'avoir la primeur, grâce à M. le marquis de La Mazelière, des photographies des curieuses fresques récemment découvertes au Forum, sous les fondations de l'église de Santa Maria Liberatrice. Des inscriptions du moyen âge nous ont été communiquées par MM. J. Tardif et le comte de Loisne; des sceaux-matrices par MM. de Manteyer, H. de La Tour et Blanchet. Nous sommes redevables à M. Omont de notices sur un manuscrit du ix<sup>e</sup> siècle en lettres onciales; sur un autre manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle intitulé : *Le doctrinal de noblesse*; sur un recueil d'anciennes écritures constituant une sorte de traité de paléographie; sur le psautier de saint Louis qui fait partie de la bibliothèque de sir Henry Thompson, notre associé correspondant à Londres.

« Les miniatures de nombreux manuscrits de la Bibliothèque nationale, de l'Arsenal, de la bibliothèque de Turin ou d'autres collections ont fait l'objet des observations de M. le comte Durrieu et de M. Henry Martin. L'ingénieuse interprétation des miniatures d'un *Térence* du xiv<sup>e</sup> siècle,

par M. H. Martin, a amené des échanges de vues fort intéressantes, de la part de plusieurs d'entre vous, sur la mise en scène des Mystères au moyen âge. M. Durrieu nous a aussi parlé de fresques du xv<sup>e</sup> siècle, représentant les neuf preux, et du registre toulousain de la confrérie de Saint-Jérôme, attestant l'affiliation des rois de France à cette pieuse association.

« Plusieurs manuscrits orléanais nous ont été présentés par M. le comte Couret : un livre d'Heures du xv<sup>e</sup> siècle et les registres de l'archiconfrérie du saint Sépulcre de Jérusalem. Grâce à M. le comte de Loisne, nous avons pu apprécier l'habileté avec laquelle procèdent aujourd'hui les fabricants de fausses miniatures. M. Enlart a fait passer sous nos yeux les débris de livres de chœur, de style français, provenant de Sainte-Sophie de Nicosie. M. l'abbé Bouillet nous a démontré que, parfois, l'art du moyen âge a confondu les légendes des deux saintes Foy, et il nous a apporté un fermoir de livre, en bronze émaillé, du xiii<sup>e</sup> siècle, représentant une jongleuse.

« M. Ulysse Robert a tenté d'intéresser la Société à l'état de délabrement dans lequel on laisse tomber l'ancienne abbaye et l'église de Mont-Benoit, dans le Doubs; le même confrère a écrit pour nous un mémoire sur le tombeau disparu de Philibert de Chalon, prince d'Orange, et les portraits de ce personnage.

« M. Petit de Vausse nous a montré un dessin colorié représentant Eudes IV, duc de Bourgogne, en présence du roi Jean le Bon. Notre correspondant de Bruxelles, M. Destrées, nous a envoyé un mémoire sur des panneaux de retables en albâtre, qu'il attribue à des artistes anglais. De petits bas-reliefs religieux aussi en albâtre, du xv<sup>e</sup> siècle, nous ont été également signalés par M. le comte de Lhomel.

« La médaille offerte à Louis XII par la ville de Paris a été l'objet d'une notice de M. P. Vitry qui en a attribué le modèle au peintre Bourdichon. Le même confrère nous a parlé de la belle fontaine donnée au cardinal d'Amboise par les Vénitiens et qui figurait autrefois au château de Gailion; il a, dans une autre séance, déchiffré des légendes

gravées sur le bord du manteau de statues de la Renaissance, et, à ce propos, MM. H. Martin et Durrieu ont signalé des inscriptions analogues peintes sur les vêtements de certains personnages dans les miniatures; ces légendes ornées contiennent parfois des signatures d'artistes. M. Marquet de Vasselot a reconnu le portrait d'Éléonore, fille de Philippe le Beau, plus tard reine de France, dans un buste d'enfant du xv<sup>e</sup> siècle. M. Eug. Müntz a entretenu la Société du *Triomphe de la Mort*, peint sur un des murs de l'hospice de Palerme, et il a démontré que cette œuvre célèbre est d'origine italienne et non flamande.

« Dans cet ensemble de recherches sur le moyen âge et la Renaissance, la diplomatique est représentée par la critique que M. Prou a faite devant nous de deux diplômes du roi Philippe I<sup>er</sup> et d'une charte fautive relative à la fondation de l'église Saint-Léonard de Bellême (Orne); par l'étude de M. le comte Delaborde sur un diplôme de Philippe-Auguste, daté de 1179, document qui précise les résultats d'une expédition militaire vaguement indiquée par Rigord.

« Je rangerai enfin dans l'histoire politique la communication de M. Durrieu relative à des concessions territoriales faites par Charles I<sup>er</sup> d'Anjou à des seigneurs français qui l'avaient suivi en Italie, et celle de M. Valois sur l'acte d'accusation dressé contre les deux papes Grégoire XII et Benoît XIII, au concile de Pise, en 1409.

« Bien que, d'après nos statuts, le terme assigné à notre champ d'études ne dépasse pas le xv<sup>e</sup> siècle, nous ne nous interdisons pas, à l'occasion, de pousser des excursions dans les siècles voisins de la Révolution. C'est dans cette période plus moderne que prennent place les observations de M. Jules Guiffrey sur les inscriptions gravées au-dessus de la porte des maisons particulières dans le pays basque, et celles de MM. Mowat, U. Robert et Pallu de Lessert sur des inscriptions analogues dans d'autres régions de la France et en Suisse. M. Stein nous a entretenus de la décoration sculpturale de la chapelle du château de Fontainebleau, par Barthélemy du Tremblay, sous Henri IV et Louis XIII. A plusieurs reprises, M. Germain Bapst nous a apporté le

résultat de ses recherches sur l'histoire de plusieurs monuments célèbres, tels que les deux Esclaves de Michel-Ange et une statuette d'argent du grand Condé, œuvre de l'orfèvre Claude Ballin; le portrait de cet artiste, nous a appris M. Marquet de Vasselot, vient d'entrer au Musée de Versailles. Je citerai enfin, pour clore cette énumération, à la fois trop longue et trop sommaire, la notice de M. Gaidoz sur un moule du XVIII<sup>e</sup> siècle, destiné à la fabrication des gâteaux de Noël dans le Gévaudan.

« Tel est, Messieurs, esquissé à grands traits, le bilan de l'année qui vient de s'achever. J'ai omis, sans doute, un assez grand nombre de noms, mais ceux de mes confrères dont je n'ai pas rappelé les travaux m'excuseront, eu égard à l'impossibilité où je me trouve de citer toutes les notices résumées dans notre *Bulletin*, toutes les études développées insérées dans nos *Mémoires*.

« Cette abondance de communications courtes et substantielles, telle qu'aucune autre Société scientifique peut-être ne pourrait en présenter, est la conséquence naturelle de l'étendue et de l'élasticité de notre programme; elle est due aussi, proclamons-le, à la cordialité confraternelle qui règne entre nous, à l'absence d'ordre du jour officiellement déterminé d'avance, à la physionomie familiale et sans solennité de nos assemblées. Nous n'avons pas de tribune que n'ose affronter le plus timoré; c'est à côté du Bureau, assis à notre grande table, coude à coude avec ses confrères, que l'orateur prend la parole, sûr d'être encouragé par la curiosité sympathique de ceux qui se groupent et s'empressent autour de lui. Je n'ignore pas, Messieurs, que cette absence de toute contrainte pour les auditeurs et pour le conférencier a bien quelques inconvénients. Mes prédécesseurs à la présidence sont venus tour à tour déplorer le bruit persistant des conversations qui risquent parfois de couvrir la voix de l'orateur. Eh bien! Messieurs, fussiez-vous crier au scandale, je déclare, en guise d'adieux à la sonnette présidentielle, que je suis partisan des conversations particulières, pourvu qu'elles restent discrètes et raisonnables. Nous sommes et nous devons demeurer une ruche bourdonnante et

féconde. C'est ici notre rendez-vous de chaque semaine, nous qui venons, les uns de la Sorbonne ou des Archives nationales, de l'École des chartes ou du Collège de France, les autres de l'École normale, des Gobelins, de l' Arsenal, de la Bibliothèque nationale, des différents Musées de Paris, de tous ces endroits enfin où nos fonctions et nos spécialités diverses nous retiennent tout le jour. Il fait bon, à l'heure du *five o'clock* mondain, se délasser ici, comme au parloir de l'archéologie, en nous communiquant les nouvelles, les impressions de la semaine, en devisant sur l'état d'avancement de nos travaux respectifs, en nous questionnant mutuellement sur mille points qui intéressent nos études du moment; c'est ainsi que, sans presque en avoir conscience, les bonnes volontés s'entr'aident et que l'émulation se stimule. Cela ne veut point dire qu'on ne doit pas écouter les communications. A Dieu ne plaise qu'une aussi insurrectionnelle pensée me vienne à l'esprit! Mais nous devons trouver le moyen de concilier les deux choses, et quant à faire écouter, c'est la tâche du président; dùt-elle lui coûter quelque peine, qu'il ne faudrait pas trop le plaindre, car, sachez-le bien, votre courtoisie parfaite rend la dignité présidentielle si agréable que tous ceux qui se succèdent au fauteuil trouvent qu'on y est bien assis et regrettent peut-être un peu de n'être pas rééligibles. Ils se disent que l'encens des honneurs s'est dissipé bien vite pour eux. Je ne sais, en revanche, si notre secrétaire, M. Martha, partage ce sentiment : je n'en douterai point si j'en juge d'après sa scrupuleuse assiduité et la conscience avec laquelle il a rempli sa mission temporaire et pour laquelle je lui adresse mes remerciements présidentiels qui, j'en ai la certitude, se confondent avec les vôtres.

« A côté de ces fonctions réglementairement annuelles, il y a celles qui sont rééligibles et nous devons des remerciements plus chaleureux encore à ceux d'entre nous qui ont bien voulu accepter d'être maintenus à la fois à la peine et à l'honneur. C'est notre trésorier, M. Blanchet, qui accomplit ses délicates fonctions avec un dévouement que peuvent seuls bien apprécier ceux qui l'ont vu quotidiennement à

l'œuvre; c'est votre Commission des impressions et celle des *Mettensia* qui, l'une et l'autre, sont inspirées par la haute autorité de notre vénéré doyen, M. Anatole de Barthélemy, qu'un de mes prédécesseurs a si bien nommé « le bon génie de la maison; » c'est notre bibliothécaire-archiviste, M. Maurice Prou.

« Les développements considérables qu'a pris notre bibliothèque, les ouvrages rares et les tirages à part que nous recevons, même de l'étranger, et que M. Prou enregistre à la suite de chacune de nos séances, nous ont mis en possession d'une suite particulièrement riche et précieuse de publications archéologiques. Comme toutes les bibliothèques spéciales, la nôtre nous rend de grands services; mais le classement des livres, la confection des fiches, le numérotage des volumes, l'installation matérielle sur les rayons, — toutes opérations nécessaires, — exigent un travail de plus en plus considérable et d'autant plus méritoire qu'il est accompli dans le silence du cabinet et dans le but exclusif de rendre service aux autres. Cette lourde tâche, deux de nos confrères ont bien voulu accepter de la prendre en main; nous leur avons octroyé un auxiliaire provisoire qui a travaillé sous leur direction, et ils ont fait installer des rayons nouveaux dans la troisième salle que l'administration du Musée du Louvre a la générosité de mettre à la disposition de notre Société. Ces deux confrères sont M. Prou et M. Mareuse, auquel notre règlement devrait bien permettre de conférer le titre de bibliothécaire adjoint. Je ne chercherai pas de phrases pour qualifier leur zèle et leur dévouement; je me borne à vous signaler les faits en chroniqueur, sachant que votre reconnaissance leur est acquise.

« Mais ce n'est pas tout. A présent que par les soins de MM. Prou et Mareuse notre bibliothèque est rangée, classée et pourvue de fiches, il serait désirable qu'elle eût, pour rendre tous les services qu'elle comporte, un catalogue imprimé. C'est peut-être une dépense bien lourde pour notre budget. Néanmoins, permettez-moi d'exprimer le désir que cette question soit mise à l'étude. Je voudrais, en un mot, que, pour célébrer le centenaire de la Société, le Bureau

de l'année 1904 nous présentât, avec le volume exceptionnel de *Mémoires* dont vous avez décidé la publication, le catalogue imprimé ou au moins autographié de tous les livres de notre bibliothèque.

« Messieurs, ma tâche est terminée. Au moment de quitter cette place d'honneur, je songe à cette lampe antique, tout allumée, qui est l'emblème du sceau de notre Société, et je forme des vœux pour qu'elle demeure inextinguible. Le jour où ils l'ont allumée, nos illustres fondateurs, envisageant l'avenir de leur association, se sont, sans nul doute, rappelé le beau vers de Lucrèce : *Et quasi cursores vitae lampada tradunt*. Ils ont voulu ainsi symboliser la transmission des pouvoirs de vos présidents annuels qui, en effet, comparables aux coureurs lampadophores de l'arène antique, se passent de main en main cet emblème de la science historique toujours vigilante. Cette lampe, ce flambeau, vos suffrages ont désigné, pour le recevoir de mes mains, un de nos confrères qui porte un nom éminent dans les fastes du XIX<sup>e</sup> siècle; je suis particulièrement heureux de le rappeler en invitant M. Charles Ravaisson-Mollien à me remplacer au fauteuil présidentiel. »

---

(Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1902.)

---